

Nikolaiplatz 4/1, A-8020 Graz

Tel: +43 316 323554-0, Fax: +43 316 323554-4

information@ecml.at, www.ecml.at

**DGII/EDU/GRAZ(2017)22 rev1**

## **Atelier 2/2017 pour les Autorités de nomination nationales (ANN) et les Points de contact nationaux (PCN) du CELV**

dans le cadre du programme d'activités à moyen terme 2016-2019  
du CELV

(Graz, Autriche, 4-5 mai 2017)

## **Rapport de l'atelier**

## Sommaire

<b>1. Introduction.....</b>	<b>3</b>
1.1. Contexte, objectifs et programme de l’atelier.....	3
1.2. Rôle de l’ANN et du PCN.....	3
1.3. Participants et modération.....	3
<b>2. Processus de nomination pour les ateliers du CELV : de la promotion par l’identification des experts au suivi – défis et facteurs de réussite .....</b>	<b>4</b>
2.1. Procédures du CELV .....	4
2.2. Le processus de nomination dans les Etats membres : résumé des points de discussion .....	4
<b>3. Médiation des développements en cours.....</b>	<b>5</b>
3.1. Programme du CELV 2016-2019 .....	5
3.1.1. S’impliquer dans les développements actuels du programme .....	5
3.1.2. Bénéficiaire du soutien du CELV dans les contextes nationaux : événements de formation et de conseil pour les Etats membres .....	6
3.2. Suggestions supplémentaires du travail de groupe .....	6
<b>4. Programme du CELV 2012-2015 «Apprendre à travers les langues».....</b>	<b>7</b>
4.1. Évaluation du programme.....	7
4.2. Promotion des résultats du programme.....	7
4.2.1. Ressources et outils du CELV prêts à l’emploi.....	7
4.2.2. Exemples choisis de stratégies de promotion de la Fédération internationale des enseignants en langues (FIPLV), du Danemark, de la France et du Monténégro.....	8
4.3. Autres suggestions pour promouvoir le CELV et ses ressources .....	9
<b>5. Moyens de renforcer l’impact du travail du CELV au niveau national .....</b>	<b>10</b>
5.1. Exemples de la Lituanie, des Pays-Bas et de la Suisse.....	10
5.2. Suggestions supplémentaires des ANN et des PCN .....	10
<b>6. Évaluation de l’atelier et prochaines étapes .....</b>	<b>11</b>
6.1. Actions proposées par les participants à la suite de l’atelier.....	11
6.2. Recommandations pour le prochain atelier des ANN et des PCN.....	12

### Remerciements

Le CELV souhaite exprimer sa sincère gratitude à tous les participants et à l’équipe des modérateurs pour leur engagement à coopérer avec le CELV et leurs précieuses contributions. Le Centre remercie également l’Association autrichienne et le Comité de direction du CELV pour leur soutien continu.

## 1. Introduction

### 1.1. Contexte, objectifs et programme de l'atelier

Le quatrième atelier pour les Autorités de nomination nationales du CELV (ANN) et les Points de contact nationaux (PCN) dans 33 États membres et au Canada s'est tenu à Graz les 4 et 5 mai 2017. Pendant ces deux jours, les questions clés suivantes ont été examinées :

- les procédures de nomination pour les ateliers du CELV ;
- la médiation des développements en cours dans le cadre du programme du CELV 2016-2019 ;
- la promotion des résultats du programme précédent du CELV (2012-2015) ;
- l'accroissement de l'impact.

Dans le cadre de la préparation de l'atelier, une page Padlet, créée par le CELV, a servi de plateforme d'information et de communication en ligne. Les ANN et les PCN ont été priés de réaliser certaines tâches avant l'atelier et de compléter un questionnaire en ligne, qui a permis d'identifier les défis à relever en tant qu'ANN et que PCN et les questions à aborder lors de l'atelier. Les [résultats de ce sondage](#) sont disponibles en ligne.

Le présent rapport donne un aperçu des 15 présentations plénières et des résultats des 4 discussions des travaux de groupe qui les ont accompagnées. L'ensemble de la documentation – présentations, documents de travail et photos – est disponible sur la [page web du CELV dédiée l'atelier](#) (inscription et connexion requises). L'agenda de l'atelier reflète les sujets abordés et les activités organisées.

### 1.2. Rôle de l'ANN et du PCN

L'**Autorité de nomination nationale du CELV** est une personne / agence officielle dans chaque État membre responsable de la sélection des participants pour les activités du Centre. L'ANN agit comme un relais entre la communauté des experts de son pays et le CELV ; elle sollicite des candidatures et désigne les participants aux événements du CELV en fonction de la description de l'atelier et du profil requis figurant dans les appels à nominations que le CELV fait régulièrement parvenir aux ANN.

Le **Point de contact national du CELV** est une personne / agence officielle dans chaque État membre chargée de diffuser l'information et la documentation relatives au Centre européen pour les langues vivantes, ses activités et les résultats de ses projets parmi les institutions, les associations et les experts travaillant au niveau national dans le domaine de l'éducation aux langues et d'autres groupes/individus intéressés.

### 1.3. Participants et modération

Quarante-quatre représentants des Autorités nationales de nomination (ANN) et des Points de contact nationaux provenant de 30 États membres du CELV et du Canada ont assisté à l'atelier. La modération a été assurée par par Terry Lamb, coordinateur du projet ECML du projet « [Associations linguistiques et soutien collaboratif \(LACS\)](#) » ; Ana Kanareva-Dimitrovska, Point de contact du CELV au Danemark ; Ljiljana Subotić, membre du Comité de direction du CELV; et Sarah Breslin, Directrice exécutive du CELV. ([Liste des participants](#))

## **2. Processus de nomination pour les ateliers du CELV : de la promotion par l'identification des experts au suivi – défis et facteurs de réussite**

### **2.1. Procédures du CELV**

Les participants ont pris note du [processus global de nomination pour les ateliers du CELV](#), des améliorations introduites depuis leur dernier atelier en 2014 (noms de projets plus transparents, profils des participants plus précis, envoi plus tôt des informations relatives aux ateliers des projets, tâches préalables à l'atelier souvent demandées aux participants, suivi en termes de contenu, collaboration continue au sein de communautés), et de l'importance de nommer les experts adéquats en fonction de leur rôle en matière de diffusion, de médiation et d'impact ([extraits de rapports](#) à titre d'exemple).

Deux situations (fréquentes) nécessitent une négociation supplémentaire avec le CELV au cas par cas :

- Dans les cas où aucun candidat approprié ne peut être identifié pour un atelier spécifique, deux experts peuvent être officiellement nommés pour participer à tout autre atelier du CELV dans le cadre de son programme en cours (frais de séjour et de voyage payés par le Conseil de l'Europe).
- Il est possible de nommer plus d'un participant à un atelier spécifique à ses propres frais dans la mesure où des places sont disponibles.

Lorsqu'il reste des places disponibles pour un atelier, l'attention est également attirée sur le fait que le CELV publie les appels à candidatures sur sa [page Facebook](#) après le délai de nomination fixé pour les Etats.

### **2.2. Le processus de nomination dans les Etats membres : résumé des points de discussion**

Les ANN sont assez souvent rattachés à des ministères ou d'autres institutions / agences / universités. Elles disposent de ressources différentes qui peuvent avoir un impact significatif sur leur capacité à affecter les processus et la prise de décision.

Les ANN soulignent le fait que la situation de chaque pays et chaque contexte requièrent une procédure de nomination spécifique. Les stratégies en place incluent des appels ouverts, semi-ouverts ou fermés avec les critères respectifs. Les appels ouverts devraient assurer une répartition équitable de l'information et offrir des chances égales de présenter une candidature. Selon le pays, les décisions finales de sélection relèvent de comités spéciaux, de délégations, d'associations d'enseignants ou d'une personne responsable– l'ANN ou le membre du Comité de direction du CELV.

### **Recommandations**

En vue d'attirer un nombre plus élevé de candidatures qualifiées, les suggestions suivantes ont été discutées :

- clarifier les responsabilités (comité de sélection ou non, niveau de complexité du système d'administration) ;
- adopter une approche équilibrée pour les appels à candidatures (listes fermées, ouvertes, semi-ouvertes), assurer la transparence et l'égalité des chances pour y participer ;
- développer différentes stratégies pour différents ateliers ;
- tenir compte des listes actuelles d'experts ainsi que de nouveaux participants potentiels; devenir créatif pour identifier de nouveaux contacts ;

- utiliser les médias sociaux comme des outils puissants et peu coûteux (en particulier Facebook) pour promouvoir les ateliers du CELV et atteindre plus de candidats potentiels ([exemple norvégien](#)) ;
- mettre en évidence les avantages de la participation à un atelier du CELV qui devraient jouir d'un certain prestige parmi les participants potentiels.

Les suggestions suivantes ont été proposées pour améliorer la promotion et la médiation au niveau des participants d'ateliers :

- élaborer un document décrivant les responsabilités en matière de rapports et de directives de suivi.
- envoyer le « bon » multiplicateur à un atelier (une personne ayant accès à un grand réseau, motivée à se tenir informée des développements d'un projet au-delà de l'atelier, qui assume la responsabilité de la diffusion) ;
- utilisation plus active des rapports des participants (disponibles sur le site web du CELV sur les pages nationales et, avec un mot de passe, sur les pages des projets) : examiner comment les rapports et les contacts peuvent être utilisés au niveau national ; demander un autre type de rapport selon le thème abordé (information à ajouter à l'invitation) ; utiliser les résumés dans la langue nationale ; une réflexion approfondie est nécessaire en vue d'améliorer la qualité des rapports à publier (format, contenu) ;
- envisager des activités de suivi telles que
  - l'organisation de réunions locales, régionales et/ou nationales pour les participants aux ateliers du CELV, les institutions d'origine, les experts locaux, les ANN et les autorités nationales ;
  - une présentation par les participants d'atelier du CELV ;
  - la mise en place de réseaux et de communautés en ligne ;
  - la publication d'articles rédigés par les participants d'atelier et/ou les ANN dans des revues professionnelles et des publications officielles, sur des sites web nationaux, sur le [site web du CELV](#).

### **3. Médiation des développements en cours**

#### **3.1. Programme du CELV 2016-2019**

La médiation joue un rôle clé durant la vie des projets du CELV et au-delà : elle contribue à la pertinence, à l'efficacité et à l'efficacités des programmes du Centre et elle soutient les États membres dans la mise en œuvre de leurs priorités dans le domaine de l'éducation aux langues.

##### **3.1.1. S'impliquer dans les développements actuels du programme**

- Moyens d'impliquer le public expert élargi : quatre sondages en ligne :
  - [«Développer la conscience linguistique dans les matières scolaires»](#) ([questionnaire en ligne](#) jusqu'au 31 juillet 2017) ;
  - [«Des environnements d'apprentissage optimisés pour et par les langues vivantes»](#) : les écoles intéressées peuvent s'inscrire sur la [plateforme de travail du projet](#) jusqu'au 31 juillet 2017 ;
  - [«Vers un cadre européen commun de référence pour les enseignants des langues»](#) ([enquête en ligne](#) jusqu'au 20 juin 2017) ;

- questionnaire précédant le troisième groupe de réflexion du CELV sur les «parcours d'apprentissage» (disponible à partir de septembre 2017) ;
- participer à la campagne annuelle sur la [Journée européenne des langues](#) (26 septembre 2017) ;
- utiliser les ressources en ligne du CELV (vidéos et dépliants des projets disponibles en deux, voire trois langues de travail) (<http://www.ecml.at>) ;
- le colloque du CELV sur la formation des enseignants pour la diversité linguistique (13-14 décembre 2017) (retransmission en ligne prévue en direct);
- rester informé des développements en consultant les actualités du CELV ([Gazette européenne des langues](#), annonces sur [Facebook](#) et [Twitter](#), nouvelles du projet).

### **3.1.2. Bénéficiaire du soutien du CELV dans les contextes nationaux : événements de formation et de conseil pour les Etats membres**

Le CELV propose des services de formation et de conseil aux États membres dans des domaines clés de l'éducation aux langues. Dans ce contexte, les experts du CELV collaborent avec les autorités nationales et les experts locaux pour concevoir et mettre en œuvre des activités dans le pays, adaptées au contexte particulier et au public cible. Les demandes doivent être soumises au CELV par les [membres de son Comité de direction](#). [L'Arménie](#) et [la Slovénie](#) ont présenté des exemples de facteurs à considérer à la fois dans la phase de planification et de prestation, afin de tirer le meilleur parti de cette offre de formation et de conseil du CELV.

D'ici fin 2017, 37 événements de ce type auront été organisés. La date limite pour déposer les demandes pour les événements de formation et de conseil à prévoir en 2018 est fixée au 1<sup>er</sup> novembre 2017. Les informations à ce propos seront bientôt envoyées aux autorités nationales.

Les ANN et les PCN ont discuté des défis liés à la médiation du programme actuel du CELV et ont recueilli des idées et des suggestions sur la manière de l'optimiser. Les échanges ont, en particulier, porté sur la façon de maintenir l'intérêt tout au long d'un programme d'activités (et pas seulement à l'occasion ou à la fin d'un atelier), d'utiliser Facebook et Twitter, d'informer les personnes intéressées sur les activités du CELV, de diffuser des informations pertinentes pour promouvoir par exemple des groupes de réflexion, d'utiliser les rapports des participants aux ateliers du CELV ou des textes promotionnels dans la langue nationale.

### **3.2. Suggestions supplémentaires du travail de groupe**

- Le CELV devrait veiller à ce que les membres de son Comité de direction, les AAN et les PCN soient informés des événements nationaux que le Centre soutient (événements de formation et de conseil, événements nationaux de diffusion, événements nationaux de soutien).
- Promouvoir les nouveaux programmes du CELV par le biais des établissements de formation des enseignants.
- Identifier les occasions d'inviter les coordinateurs de projets à faire des présentations, en considérant par exemple le domaine de la recherche, les conseils scolaires, etc., et rendre les vidéos de ces présentations accessibles sur Internet.
- Inviter le secrétariat du CELV à des conférences et d'autres événements nationaux.
- Saisir l'occasion offerte par des conférences ou des événements de formation organisés au niveau national pour inclure une mention / présentation du CELV.

- Veiller à ce que l'expérience tirée d'un événement du CELV soit partagée entre les experts locaux et les autorités nationales.
- Assurer un suivi structuré des ateliers.
- Utiliser les événements sur la Journée européenne des langues pour promouvoir le CELV.
- Promouvoir le programme actuel en utilisant des vidéos et des dépliants en ligne.

## 4. Programme du CELV 2012-2015 «Apprendre à travers les langues»

### 4.1. Évaluation du programme

Les participants ont pris note de [l'évaluation du programme du CELV 2012-2015](#) qui s'appuie sur les résultats de deux enquêtes. Le premier sondage a été conduit auprès des membres du Comité de direction du CELV, des ANN, des PCN, des participants aux activités et projets et des équipes de modération des événements de formation et de conseil du Centre. La seconde enquête publique a porté sur l'utilisation des publications du CELV. Les résultats mettent en évidence la pertinence du programme, de ses réalisations et résultats pour les professionnels de l'éducation aux langues et les apprenants de langues dans les Etats membres du Centre et révèlent le potentiel d'amélioration au niveau des efforts de promotion et de médiation.

### 4.2. Promotion des résultats du programme

#### 4.2.1. Ressources et outils du CELV prêts à l'emploi

Les ANN et les PCN peuvent utiliser les ressources et les services suivants pour promouvoir, dans leurs pays, [les résultats du programme du CELV et les développements en cours concernant le Centre](#) :

- [vidéo générique](#) et vidéos de projets du CELV ([chaîne vidéo YouTube](#)) ;
- [brochure des nouvelles publications](#) ;
- les dépliants des publications peuvent être commandés en grand nombre pour des événements nationaux ;
- [12 domaines thématiques en ligne](#) conçues comme une «vitrine» pour présenter le travail du CELV, du Conseil de l'Europe et d'autres organisations importantes ;
- les [actualités](#) publiées sur le site web du CELV ;
- la section web [«Publication du mois»](#) ;
- des mailings ciblés pour chaque projet terminé ;
- le site web dédié à la [Journée européenne des langues](#) (5 millions de pages vues par an) comportant des liens vers des ressources du CELV ;
- les webinaires ([exemple](#)).

Actuellement en cours de développement :

- Le CELV créera une page Wikipédia consacrée au Centre qui, idéalement, devrait être traduite dans autant de langues que possible. Les ANN et les PCN seront contactés en temps voulu à ce sujet.
- Balisage: le CELV a commencé un travail de balisage de ses nouvelles. En codant les textes publiés à l'aide de mots clés et de thèmes prédéfinis (des balises), il sera possible d'effectuer des recherches de contenus similaires ou connexes sur l'ensemble du site web du CELV.

Initiatives visant à mieux diffuser les résultats du CELV :

- traduction des résultats ; les demandes de traduction d'une publication du CELV – qui nécessitent l'autorisation du Conseil de l'Europe – peuvent être adressées à tout moment au Centre ([information@ecml.at](mailto:information@ecml.at)) ;
- organisation d'activités de formation et de conseil, événements de support nationaux reliant les activités nationales à un projet du CELV (le Centre peut parrainer la contribution d'un expert) ou des événements nationaux de diffusion ; les dépliants du CELV peuvent être commandés en grand nombre à tout moment ([information@ecml.at](mailto:information@ecml.at)) ;
- il est également possible d'inviter le CELV à participer à des événements nationaux via des sessions Skype ; le Centre peut envoyer des messages vidéo préenregistrés pour des événements et/ou à rédiger des articles pour des revues pédagogiques ou des revues professionnelles.

Promouvoir les développements nationaux :

- enregistrer les événements à venir dans le [calendrier des événements internationaux du CELV](#) ;
- envoyer des informations sur les développements au CELV ([information@ecml.at](mailto:information@ecml.at)) pour la Gazette européenne de la langue, la section nouvelles du site web du CELV, les médias sociaux ;
- éditer des publications, publier des études et des sondages sur les pages thématiques du CELV ;
- envoyer des [articles](#) liés aux développements nationaux au CELV ;
- alimenter les bases de données telles que :
  - l'inventaire des outils TIC et ressources pédagogiques ouvertes (<http://www.ecml.at/ictinventory>) ;
  - le répertoire d'associations / organisations de langues (actuellement 350) ([lacs.ecml.at](http://lacs.ecml.at)) : chaque association sera invitée à mettre à jour ses données et à promouvoir le travail du CELV ;
  - la base de données « Language for work » ([languageforwork.ecml.at](http://languageforwork.ecml.at)) sur tous les aspects de l'apprentissage des langues lié au travail pour les migrants adultes.

#### **4.2.2. Exemples choisis de stratégies de promotion de la Fédération internationale des enseignants en langues (FIPLV), du Danemark, de la France et du Monténégro**

- FIPLV: les [Lignes directrices et les exemples pratiques pour l'utilisation des ressources du CELV dans différents contextes](#) (projet LACS du CELV) montrent comment certains projets du CELV ont été adaptés de différentes manières. ([Présentation Powerpoint](#))
- Le PCN danois a créé un large réseau national couvrant tous les niveaux d'éducation et un site dédié à ses activités <http://ecml.dk/en/>. ([Présentation Powerpoint](#))
- Le PCN français assure la diffusion par le biais du site institutionnel, de bulletins d'information, de nouvelles éditoriales (10 000 abonnés), d'événements, d'un séminaire annuel impliquant le membre du Comité de direction, l'ANN, et les coordinateurs de projets du CELV, et de productions (outil, interview, vidéo) de participants français à des ateliers. ([Présentation Powerpoint](#))
- Au Monténégro, la diffusion est assurée via une [page web spécifique](#), des rencontres avec des coordinateurs, le PCN/l'ANN/le membre du Comité de direction du CELV, des événements de formation et de conseil, ainsi que des articles dans des revues professionnelles. Les associations d'enseignants de langues étrangères ont été identifiées comme un nouveau public cible important. ([Présentation Powerpoint](#))



### 4.3. Autres suggestions pour promouvoir le CELV et ses ressources

- Sélectionner soigneusement les groupes cibles appropriés, un produit / une activité spécifique à promouvoir et choisir les moyens et le moment appropriés pour la promotion.
- Le PCN pourrait lui-même utiliser les matériaux du CELV dans son propre travail; sélectionner les publications et projets pertinents sur lesquels il faut se concentrer pour les groupes cibles spécifiques ; rappeler aux enseignants l'existence de projets adéquats à tout moment pertinent (rôle d'orientation du PCN).
- Penser aux synergies au niveau national entre différentes institutions et agences telles que les inspections scolaires, les organisations nationales de programmes, les centres de formation des enseignants, les centres d'examens, les universités, les instituts, les écoles primaires et secondaires, les jardins d'enfants, les agences d'emploi, les ambassades, les institutions culturelles, les bibliothèques, les éditeurs de revues, les services de consultation à but lucratif et non lucratif, les associations de parents.
- Identifier des communautés professionnelles en ligne qui existent dans les domaines pertinents ; envisager la création d'une communauté professionnelle en ligne de personnes impliquées au niveau national dans les travaux du CELV.
- Le PCN/l'ANN devrait rédiger un bref rapport sur le CELV qui peut être transmis aux parties prenantes et aux ministères concernés.
- Dans le cadre des réformes éducatives, réfléchir aux moyens de mettre en exergue la contribution du CELV.
- Envisager l'utilisation de la signature électronique (courrier électronique) pour mettre en évidence le rôle en tant que ANN / PCN (en publiant le logo et le site web du CELV).
- Adapter les produits aux contextes nationaux.
- Envisager la coopération avec les universités et les instituts de traduction pour traduire des matériels du CELV.
- Communiquer les activités du CELV au niveau local en utilisant différentes plateformes et en s'assurant que l'information est à jour, claire et attrayante.
- Lier le site web du CELV / le site web national à d'autres sites pertinents (liens sur les sites web de ministères / d'écoles / d'institutions / destinés aux enseignants / éducatifs / d'associations) ; demander aux partenaires et aux associations de publier des informations sur leurs pages web pertinentes (par exemple, l'appel à nomination pour les ateliers).
- Créer un site web local / une page web dédiée au CELV.
- Utiliser les médias sociaux comme des outils puissants et peu coûteux pour promouvoir le CELV (Facebook, Twitter, leurs campagnes publicitaires et leurs outils de gestion et d'analyse).
- Utiliser davantage les bases de données du CELV (calendrier international des événements, base de données d'experts, etc.).
- Adapter ou traduire les contenus des mailings du CELV en se concentrant sur un thème spécifique et les faire parvenir aux réseaux pertinents.
- Publier des articles dans des revues professionnelles et des magazines spécialisés / destinés aux enseignants de langues.
- Créer des centres de ressources sur le CELV, par exemple dans les universités.

## 5. Moyens de renforcer l'impact du travail du CELV au niveau national

### 5.1. Exemples de la Lituanie, des Pays-Bas et de la Suisse

La [stratégie de la Lituanie](#) pour accroître l'impact du travail du CELV repose sur le renforcement de la coopération régionale avec l'Estonie et la Lettonie au niveau ministériel (réunions annuelles et plans d'action conjoints) et avec les communautés de professionnels de la langue sur des questions relatives aux programmes du CELV et du Conseil de l'Europe (événements de formation et de conseil, par exemple).

Aux **Pays-Bas**, un véritable impact peut être atteint en proposant les bons multiplicateurs aux ateliers du CELV et aux réunions de réseaux subséquentes, en faisant les bons choix au bon moment, en organisant des événements de formation pratique destinés aux enseignants et en examinant les produits du CELV. ([Présentation Powerpoint](#))

Le Secrétariat général de la Conférence suisse des ministres cantonaux de l'éducation est sur le point de mener une [étude sur l'impact des programmes du CELV et de la coopération avec le CELV](#) en Suisse de septembre à décembre 2017, en coopération avec le CELV. Les ANN et les PCN sont invités à renvoyer le pré-questionnaire ([anglais](#) – [français](#) – [allemand](#)) à Wilfrid Kuster ([wilfrid.kuster@phsg.ch](mailto:wilfrid.kuster@phsg.ch)) et à le contacter pour de plus amples informations s'ils souhaitent explorer les synergies éventuelles.

### 5.2. Suggestions supplémentaires des ANN et des PCN

- Définir un groupe d'experts qui évalueront l'impact de manière indépendante.
- S'inspirer de l'étude d'impact planifiée en Suisse pour élaborer des stratégies et des procédures conjointes d'analyse et d'évaluation de l'impact.
- Identifier les différentes façons et les instruments existants pour mesurer et améliorer l'impact à différents niveaux (nombre et variété des objectifs et sélection des indicateurs possibles); développer de nouveaux outils de mesure si nécessaire.
- Identifier des indicateurs possibles tels que:
  - l'impact de projets particuliers ;
  - l'influence sur la politique linguistique ;
  - l'influence sur la formation des enseignants ;
  - la création de communautés professionnelles en ligne ;
  - la fréquence à laquelle les outils du CELV sont mentionnés dans les documents officiels relatifs à l'éducation aux langues au niveau national ;
  - le nombre d'abonnés, de participants / de personnes impliquées dans les projets, d'activités / d'événements / de services de conseil, de citations de publications, de demandes / de contacts des points de contact nationaux ;
  - l'analyse des statistiques relatives au CELV.

## 6. Évaluation de l'atelier et prochaines étapes

### 6.1. Actions proposées par les participants à la suite de l'atelier

La [liste intégrale des actions concrètes](#) est disponible en ligne. Voici quelques exemples non couverts ailleurs dans le présent rapport.

- Au niveau de l'ANN, du PCN et du membre du Comité de direction du CELV :
  - élaborer une stratégie de communication commune qui sera alignée sur l'orientation et les objectifs du CELV et réfléchir sur les moyens possibles d'inclure les résultats des experts dans les politiques éducatives nationales ;
  - échanger des expériences avec ANN / PCN de différents pays; prendre en compte l'exemple du Danemark.
- Encourager davantage d'enseignants à utiliser les ressources du CELV en mettant en place / en utilisant les réseaux d'enseignants, en contactant les associations d'enseignants, en diffusant des mailings sur les activités du CELV.
- Établir un lien / rafraîchir la coopération avec les associations pertinentes pour impliquer notamment les associations d'enseignants (de langues) dans les futures actions nationales liées au CELV ; les inviter à discuter de la manière de promouvoir les activités et les outils du CELV parmi les enseignants ; leur suggérer d'inclure des liens sur le CELV ou de proposer une section dédiée aux activités du Centre sur leur site web.
- Utiliser divers réseaux (par exemple LACS) pour pouvoir diffuser des informations sur les ateliers du CELV à venir.
- Encourager les centres de documentation et les bibliothèques des établissements de formation des enseignants et des facultés universitaires à consulter les ressources en ligne du CELV et à envisager la possibilité de publier les informations sur cette offre.
- Partager des tâches avec des collègues.
- Faire des propositions pour impliquer les autorités du CELV dans les formations des enseignants.
- Contacter les organisateurs de projets spécifiques afin d'explorer les possibilités de collaboration.
- Envisager l'élaboration d'une stratégie de communication qui utilise des réseaux sociaux (Facebook, etc.), des sites web et différents outils pour promouvoir le CELV, ses activités et les projets mis en œuvre, et pour favoriser l'échange d'idées et d'informations.
- Commencer à réfléchir aux résultats des projets à venir (particulièrement ceux qui permettront de réaliser une synergie avec les priorités nationales) qu'il conviendrait de traduire dans la langue nationale.
- Discuter avec l'ANN de la possibilité de rédiger des nouvelles en ligne de manière plus régulière (éventuellement deux par an), qui informeront le public sur les offres, les développements, les publications, etc.
- Parcourir les projets et identifier les personnes qui pourront les diffuser.
- Promouvoir les développements nationaux par le biais du CELV : veiller à ce que le Centre soit informé des évolutions et des événements au niveau national ; encourager les personnes impliquées dans l'élaboration d'une stratégie nationale pour l'apprentissage / l'enseignement des langues à transmettre les informations pertinentes au CELV qui les diffusera dans la Gazette européenne des langues et sur son site web.

## 6.2. Recommandations pour le prochain atelier des ANN et des PCN

(La [liste complète des recommandations](#) des ANN et des PCN est disponible en ligne.)

### Contenu :

- Continuer à faire le point sur les développements liés au site web, au programme d'activités et aux ressources du CELV.
- Continuer à fournir des informations sur la situation dans les Etats membres et des exemples concrets de pratiques liées à la diffusion, à la promotion et à la mesure de l'impact; donner des exemples de différents pays ; expliquer de façon plus détaillée les procédures et les pratiques dans de très petits groupes de travail.
- Montrer un plus grand nombre de clips vidéos provenant de pays présentant de bonnes pratiques nationales et une mise en œuvre réussie.
- Communiquer des informations actualisées sur les évolutions générales liées à l'éducation aux langues sur le plan européen.
- Proposer des outils pour mesurer l'impact (par exemple, une liste de contrôle).
- Utiliser le questionnaire en ligne préalable à l'atelier pour identifier des exemples de mesures d'impact et de stratégies de diffusion ; publier les résultats lors de la prochaine réunion pour voir ce qui se fait dans différents pays.
- Fournir davantage d'informations sur l'utilisation de Twitter, de Facebook et de la Gazette européenne des langues dans la stratégie de communication du CELV.
- Fournir d'autres exemples de tâches qui sont du ressort du PCN ; présenter des stratégies sur la façon d'impliquer le rôle du PCN dans le travail régulier et quotidien.
- Fournir un soutien pour définir les priorités.
- Inclure une opportunité pour les participants d'échanger des informations sur la situation dans leur pays.
- Envisager de réintroduire le rapport annuel du PCN.

### Organisation / Structure / Format / Méthode

- Continuer à planifier un atelier pour les ANN et les PCN de façon régulière (tous les deux ou trois ans).
- Commencer la planification du prochain atelier peut-être un an avant pour recueillir des idées (priorités nationales).
- Impliquer les trois autorités nationales dans un questionnaire plus détaillé élaboré avant l'atelier.
- Eventuellement offrir des événements similaires au niveau régional afin d'encourager la coopération entre pays voisins.
- Discussions plénières : les discussions devraient permettre aux participants de demander des renseignements complémentaires.
- Travail en groupe: éviter des questions à débattre dans les groupes de travail qui aboutissent à des réponses similaires d'un groupe à l'autre ; former des groupes de travail plus petits ; regrouper éventuellement les participants en fonction de la taille de leur pays / du type d'organisation à laquelle ils sont rattachés.

### **Recommandations pour le CELV**

- Clarifier les rôles et les responsabilités de l'ANN et du PCN et envoyer une description officielle à ces autorités nationales.
- Développer des produits pratiques que les enseignants pourront immédiatement utiliser.
- Fournir des dépliants décrivant brièvement les projets et des résumés succincts (téléchargeables) des publications.
- Envisager de créer un modèle commun pour les pages web / les sites web des PCN.
- Continuer à développer la base de données LACS du CELV.
- Proposer des séminaires en ligne et ouverts pendant et après les ateliers du CELV.